



Mots. Les langages du politique

86 | 2008

Toponymes. Instruments et enjeux

Carmen Boustani, Edmond Jouve éd., *Des femmes et de l'écriture. Le Bassin méditerranéen*

Marie Francis-Saad



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mots/13932>

DOI : [10.4000/mots.13932](https://doi.org/10.4000/mots.13932)

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 30 mars 2008

Pagination : 128-133

ISBN : 978-2-84788-129-5

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Marie Francis-Saad, « Carmen Boustani, Edmond Jouve éd., *Des femmes et de l'écriture. Le Bassin méditerranéen* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 86 | 2008, mis en ligne le 30 mars 2010, consulté le 24 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/mots/13932> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.13932>

linguistique » (p. 86) dont font preuve certains sociolinguistes. Loin des discours convenus en matière linguistique, le sociologue néerlandais s'interroge, pour la dénoncer, sur la comparaison dont usent les défenseurs des droits linguistiques, entre langues menacées et espèces animales et végétales en voie d'extinction³ ou, pour le dire différemment, entre diversité linguistique et biodiversité.

Enfin, la mise en perspective de terrains « classiques » comme la France ou l'Allemagne et de terrains dits « atypiques » comme la Suisse (Meune, p. 187-204) ou la Belgique (Javeau, p. 205-216) offre le moyen de dépasser certaines cécités françaises en matière de plurilinguisme. L'« exclusivisme linguistique » de la France (Encrevé, p. 127) conduit trop souvent, aujourd'hui encore, à méconnaître la diversité linguistique française et, pire, à rendre incongrue voire illégitime toute action ou recherche dans ce domaine. En présentant la situation de pays qui nous sont proches, à la fois culturellement et géographiquement, mais où la question de la diversité linguistique apparaît comme légitime, cet ouvrage ouvre la voie à un travail de comparaison des politiques linguistiques de la France et de ses voisins européens.

Amandine Rochas

Institut d'études politiques de Grenoble

Des femmes et de l'écriture. Le Bassin méditerranéen

Carmen Boustani, Edmond Jouve éd.

2006, Paris, Karthala, 245 p.

Des femmes et de l'écriture. Le Bassin méditerranéen rend compte du colloque organisé sur ce thème par Carmen Boustani (Université libanaise de Beyrouth) et Edmond Jouve (Sorbonne, Paris 5), colloque qui s'est tenu du 26 au 29 août 2004, dans le cadre des Rencontres internationales francophones du Quercy. Les participants y ont interrogé la spécificité des écrivaines du bassin de la Méditerranée, orientale et occidentale, à travers deux questions principales : l'écriture féminine, d'une part, et d'autre part l'importance conférée à la langue française dans la littérature méditerranéenne. Y a-t-il un « je féminin » qui émerge, ici, dans une affirmation de soi, et les écrivaines, parlant de la réalité féminine, s'expriment-elles autrement que les hommes ? Le français,

3. Voir à ce sujet *La Revue durable* (2007, n° 26), spécialisée en écologie, qui consacre un dossier à la question de la « biodiversité culturelle » associant, de façon très claire, biodiversité et diversité linguistique : « éloge de la biodiversité culturelle », p. 15-61. Toutefois, comme le rappelle le linguiste Claude Hagège, cette association était déjà courante au 19^e siècle : Hagège, 2002, *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob, p. 23.

langue dans laquelle chacune a choisi de s'exprimer bien qu'elles aient, pour la plupart, des compétences égales dans une autre langue – et cela par attachement personnel, ou pour des raisons sociales ou de liberté politique... –, permet-il de mieux mettre en valeur une « féminitude » particulière ? Étudiant l'œuvre d'écrivaines telles que Vénus Khoury-Ghata, Andrée Chedid, Fawzia Assad, Assia Djebar, Leïla Sebbar, etc., des approches littéraires ou pluridisciplinaires comme celles de Françoise Collin ou de Marc Kober explorent les effets du féminin dans cette écriture française née sur les rives d'une mer privilégiée dans l'imaginaire collectif.

L'analyse de Carmen Boustani, qui ouvre le recueil, éclaire le parcours de Vénus Khoury-Ghata dans *La Maestria* (1996) à travers l'imaginaire et le réel. Le texte critique véhicule trois niveaux, le lectant (thématique narrative), le lisant (effet du réel) et le lu (inconscient du texte). Dans la narration, Carmen Boustani note de subtils jeux de connivence femme/végétal qui évoquent l'alliance de la plante avec le corps d'Emma, la Maestria. L'auteure restitue leur légende aux arbres, comme le ceiba, l'arbre mythique des Indes, guérisseur de tous les maux. Mais le corps d'Emma est « aussi flasque qu'une fleur de seringas » (p. 31), cette plante qui fleurit au Liban et en Amérique latine. La narration navigue dans un espace de songes où l'éphémère se reflète dans le corps moribond d'Emma, attentive à se dépasser. Ce sens du tragique renvoie à celui de la romancière libanaise et fait ressortir la tragédie de son pays à travers les dysfonctionnements familiaux que soulignera évelyne Accad dans le texte suivant, dysfonctionnements dus à la cruauté d'un père, image de la guerre civile qui conduit au chaos. L'auteure s'arrête sur les raisons de la fuite de la femme du foyer conjugal. Fuite et mort que cette mort de femme associée à l'eau (Emma dans le rêve, Martha se suicide dans la rivière) et qui participe d'une troublante ophélisation de l'échec. « La mort par noyade est une mort féminine », écrit Carmen Boustani.

La mort encore. C'est l'assistance à la dernière heure que Christiane Makward va souligner dans quelques textes d'Andrée Chedid, « cette forme d'amour parmi les plus hauts [...] inscrite au registre des exploits féminins » (p. 38). L'analyse explore la richesse, dans *La femme de Job* (1993), de la réflexion chédidienne sur le corps et son destin tragique, sur le sentiment, le souvenir et la mémoire du corps. L'exploration s'arrête sur une illustration de mort heureuse : sentant sa fin prochaine, la femme de Job demande à son époux de danser pour elle, et la critique note ici la signification mystique et jubilatoire de la danse chez Andrée Chedid, qui la relie à la tradition spirituelle des derviches. Françoise Collin, elle, souligne, chez l'écrivaine, la pratique de réécriture de l'histoire « en vue de plus de vérité ou d'une autre vérité ». L'analyse signale encore à notre attention *Lucy la femme verticale* (1998), *Néfertiti et le rêve d'Akhenaton* (1974) ou encore *Bérénice d'égypte* (1968), et dit qu'« à chaque fois, c'est une femme qui re-cite le récit ». Lorsque Job danse pour sa

femme, il fait « de son corps un corps offert et devient l'homme de la femme de Job ». Ainsi Andrée Chedid, déplaçant l'histoire, met-elle en son centre le féminin.

L'analyse du *Cerf-volant* de Dominique Eddé (2003) est, à l'image du roman, une succession de tableaux tissant la trame du texte autour du couple Mali et Farid. Le regard critique perçoit l'architecture du récit qui mêle scènes de la vie et du roman. Entre Beyrouth et Le Caire, le couple nourrit un rêve de liberté et d'unité du Moyen-Orient, vit un amour qui s'abreuve d'un idéal de justice, notamment entre les peuples. Mais cet amour douloureux sera « sans issue, à l'image du problème palestinien ». Le cerf-volant, « n'est-ce pas le fantôme errant de tout ce [qu'ils ont] perdu » ?

Marc Kober explore la condition de la femme égyptienne, qui s'affirme et interroge le monde masculin. Si le français s'étirole en égypte en tant que langue de création, Marc Kober repère toutefois un « récit au féminin » qui pose le problème de la femme égyptienne dans un monde en évolution. Out el-Kouloub (1892-1968) appartient à une riche aristocratie musulmane et a choisi d'écrire en français, à l'époque langue de l'élite égyptienne. Dans son œuvre, derrière un vernis pittoresque, se profile nettement une revendication des droits de la femme. Son roman, *Ramza* (1958), témoigne du souci de l'auteure, influencée par la France, de contribuer, à travers la libération féminine, au progrès social. Dans le livre de Fawzia Assad, *L'égyptienne* (1975), l'émancipation semble acquise mais s'accompagne de contraintes liées à la tradition. L'éducation française prépare les filles à un mariage avec un jeune homme d'un bon milieu, de préférence copte dans le roman. Pour l'héroïne, les interdits sexuels subsistent, même après le départ à l'étranger. Et si son émancipation passe par l'Internationale communiste, elle ne peut que différer l'échéance du mariage. Elle épousera le musulman Hussein à l'âge de trente ans. Marc Kober souligne, ce faisant, une inégalité de fait chez le couple égyptien construit sur le modèle occidental : la femme reste un être d'intérieur ; l'homme est beaucoup plus libre dans ses mouvements, comme Nessim, chez Paula Jacques, dans *Les femmes avec leur amour* (1997). Là, pour Mara, fille d'une famille juive aisée qui constate l'étroitesse d'esprit de la bourgeoisie du Caire et l'échec conjugal de ses parents, Zannouba, sa modeste nounou, semble plus proche de sa libération que sa propre mère, inconsciente de sa dépendance vis-à-vis de son époux.

La dénonciation de l'infériorisation de la femme devient révolte. Annie Gruber commente les multiples facettes d'Assia Djebar – aujourd'hui membre de l'Académie française –, son combat inlassable contre la situation des femmes cloîtrées, voilées, frustrées par une tradition islamique « faussée », et s'arrête longuement devant sa vision de la guerre d'Algérie dans *Les enfants du nouveau monde* (1962), et devant ses déchirements dans *Les alouettes naïves* (1967), durant la guerre de libération nationale. Annie Gruber note, tout

au long du parcours d'Assia Djebar, la présence constante, omniprésente de la langue française, laquelle n'exclut pas pour autant l'arabe dialectal¹ et le berbère, langues de ses origines. Pour elle, le français, choisi délibérément comme moyen de création littéraire, est libérateur ; « langue de l'irréductibilité », il autorise une expression de soi sans interdit ni limite.

Même volonté de libération par la langue d'écriture chez Malika Mokeddem. Analysant son roman, *N'zid* (2001), Denise Brahimi se met au niveau de l'intrigue policière et de la réflexion métaphysique ou existentielle. À partir de la signification en arabe du titre, « je continue » ou « je nais », la démarche interprétative essaie de démêler les signes du renoncement, chez l'héroïne, « ce à quoi il lui faut mourir » pour un « nouveau commencement ». Nora exprime son refus de se fixer, choisit la mer, refuse la nostalgie des origines, des terres, des racines. Elle se projette vers une nouvelle naissance « au-delà de toute terre, dans une liberté plus grande, celle des mers, des airs et de la création ».

C'est dans le second volet du colloque, consacré à la Méditerranée de l'Occident, qu'Edmond Jouve remonte jusqu'à Marie-Olympe de Gouges, qui a milité pour l'émancipation de la femme et l'égalité des sexes jusqu'à mourir sur l'échafaud. Elle n'a pas admis que la Révolution se fasse sans la femme et a écrit en 1791 sa fameuse « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ». Elle a lutté pour la reconnaissance de son statut d'écrivain, interpellé les femmes « qui n'ont régné que sur la faiblesse des hommes », proposé un programme de mise à égalité et réclamé des droits pour la femme, notamment son accès à « toutes les fonctions, y compris électives ». Par ailleurs, son combat contre la peine de mort lui a valu, devant la Convention, les quolibets de ceux qui voulaient la renvoyer au tricot. En 1793 – elle a quarante-cinq ans –, la République est au bord du gouffre, menacée par les monarchies européennes et des révoltes en province. « Les femmes agacent, dérangent, font peur. » Olympe de Gouges est incarcérée, condamnée à mort le 2 novembre. Edmond Jouve rend le meilleur hommage à la modernité de cette figure de proue lorsqu'il fait état du droit des femmes, aujourd'hui, à s'exprimer librement, ainsi qu'elle le souhaitait.

Le texte qui clôt le recueil trace les contours d'une figure méditerranéenne, Marie Susini, qui a puisé l'essence de son œuvre dans la Corse. Elle se sent pourtant étouffée par cette insularité étroite et par la proximité de la mer, dénonce cet « enfermement dans l'île ». Pour elle, la difficulté d'être Corse va de pair avec le malheur d'être « née fille », piégée par les traditions d'une société figée. Dans son œuvre, la femme corse incarne ce rôle que lui

1. Voir ses essais : *Ces voix qui m'assiègent. En marge de ma francophonie* (1999) et *La disparition de la langue française* (2003). Cette conquête de la liberté par la langue ne concerne pas uniquement le français. Dans certains dialogues de ses films et de ses romans sur l'Algérie, Assia Djebar s'insurge contre la « place du silence » réservée aux femmes en les faisant parler l'arabe algérien mêlé au français.

désigne la mythologie et dont parle Luce Irigaray dans *Ce sexe qui n'en est pas un* (1977) : on accorde à la femme un pouvoir social à condition qu'elle accepte d'être réduite à l'impuissance sexuelle. Est-ce pour cela que l'amour, le désir féminins, dans son œuvre, « s'attachent de préférence à un objet tabou, père, frère... » ? Sans croire à « l'écriture féminine », Marie Susini a écrit un récit au féminin. Chez elle, la femme est rivée à ses liens méditerranéens. « Le tragique de la vie, l'absolu de l'amour, la toute-puissance du destin », thèmes que lui renvoie sa Corse natale, représentent des chaînes que ses héroïnes auront peine à briser. Fabia s'en délivrera par la fuite (*C'était cela notre amour*, 1970), Anna Livia à travers l'inceste avec le père (*Je m'appelle Anna Livia*, 1979). Mais si Marie Susini a dévoilé les « bas-fonds de l'âme humaine », elle a préservé, comme les autres, la pudeur d'une langue châtiée, dominée. Ne décrit-elle pas l'écriture comme une ascèse ?

Placé sous le signe de la francophonie, ce colloque, qui s'est intéressé à plusieurs grandes écrivaines de la Méditerranée, a entériné une expression féminine qui s'affirme nettement, par-delà ses échecs et ses révoltes, dans une recherche, à l'Est comme à l'Ouest, de la liberté et dans une transgression des limites conventionnelles. La liberté d'écrire a commencé, pour elles toutes, par la conquête d'une liberté de parole et de langue. Leur écriture témoigne ainsi d'une spécificité qui passe par une création tablant sur le français comme moyen de se faire entendre, sans interdit mais non sans cassures. Une rafale d'images, quoique véhiculées par un discours culturel souvent différent, semble ici ouvrir à la délivrance d'une exigence – voire d'une violence – intime. Y aurait-il « dans la femme », écrit Julien Gracq (*La Presqu'île*, 1970), « une réserve plus grande d'émotion et d'effervescence » ?

Marie Francis-Saad

Références

- ASSAD Fawzia, 1975, *L'égyptienne*, Paris, Mercure de France.
CHEDID Andrée, 1968, *Bérénice d'Égypte*, Paris, Le Seuil.
– 1974, *Néfertiti et le rêve d'Akhenaton*, Paris, Flammarion.
– 1993, *La femme de Job*, Paris, Calmann-Lévy.
– 1998, *Lucy, la femme verticale*, Paris, Flammarion.
DJEBAR Assia, 1962, *Les enfants du nouveau monde*, Paris, Julliard.
– 1967, *Les alouettes naïves*, Paris, Julliard.
– 1999, *Ces voix qui m'assiègent. En marge de ma francophonie*, Paris, Albin Michel.
– 2003, *La disparition de la langue française*, Paris, Albin Michel.
EDDÉ Dominique, 2003, *Cerf-volant*, Paris, Gallimard.
EL-KOULOUB Out, 1958, *Ramza*, Paris, Gallimard.
GRACQ Julien, 1970, *La Presqu'île*, Paris, Corti.

IRIGARAY Luce, 1977, *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Minit.

JACQUES Paula, 1997, *Les femmes avec leur amour*, Paris, Mercure de France.

KHOURY-GHATA Vénus, *La Maestria*, Arles, Actes Sud, 1996.

MOKEDDEM Malika, 2001, *N'zid*, Paris, Le Seuil.

SUSINI Marie, 1970, *C'était cela notre amour*, Paris, Le Seuil.

— 1979, *Je m'appelle Anna Livia*, Paris, Grasset.